

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 02 août 2021

RÉDUCTION DES DÉCHETS

Tout l'été, la Métropole Aix-Marseille-Provence déploie des mesures incitatives pour préserver le littoral

À nouveau plébiscité cet été par les touristes et les locaux en raison de ses atouts indéniables, le littoral métropolitain d'Aix-Marseille-Provence nécessite une attention et un soin particuliers pour conserver toute son attractivité. La Métropole a ainsi lancé une vaste campagne incitative visant à protéger toute la richesse de ce patrimoine.

Sur les plages de Marseille, Cassis, La Ciotat, Carry-le-Rouet et Sausset-les-Pins, les éco-ambassadeurs du Territoire Marseille Provence et le bus R3FLEXE viendront à la rencontre des habitants et touristes tout l'été pour les sensibiliser sur l'importance d'adopter les bons réflexes en matière de gestion des déchets à la plage. Des gestes qui peuvent être adoptés au quotidien, comme emporter ses déchets pour les jeter chez soi ou dans une borne de tri la plus proche en ville, limiter les emballages, utiliser une gourde réutilisable ou encore un cendrier de poche ou de rue pour jeter ses mégots. À Saint-Chamas et Berre-l'Étang, les agents des communes offriront goodies et livrets de jeux pour sensibiliser les estivants à la propreté des plages et aux éco-gestes à adopter.

Tous les déchets jetés par terre (papier, mégot, plastique...) représentent un début de pollution car portés par le vent ou le ruissellement des eaux de pluie, ils peuvent s'engouffrer dans les bouches d'égout et terminer dans la mer ou sur les plages. Chaque citoyen peut contribuer à réduire considérablement les déchets qui partent en mer en adoptant le bon réflexe : jeter dans les corbeilles de rue. Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.

Ces initiatives estivales complètent des actions bien ciblées du Territoire Marseille Provence qui déploie de nombreuses solutions pour accompagner les habitants dans la réduction, le tri ou encore la réutilisation de leurs déchets toute l'année.

Toutes les informations et le programme par commune sont disponibles sur le site : dechets.ampmetropole.fr

Zoom sur les avaloirs connectés du réseau marseillais

SERAMM, filiale du groupe Suez et délégataire de la Métropole Aix-Marseille-Provence, va équiper les avaloirs du réseau marseillais de 5000 capteurs d'observation et de surveillance de leur propreté. Ce procédé permet de prévenir des risques de déversement des déchets sur les plages, la mer et d'améliorer le cadre de vie. Cette technologie unique en France et dans le monde va transformer radicalement l'exploitation du système d'assainissement urbain en zone littorale, analysée en temps réel. Le projet va se déployer jusqu'en 2022. **Il représente un investissement d'environ 1,5 million d'euros sur trois ans, financé par Suez et la Métropole Aix-Marseille-Provence avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.** Plus d'un millier de capteurs ont déjà été installés en 2020/2021.

CONTACT PRESSE

Service Presse
T : 04 91 99 79 74
presse@ampmetropole.fr

CONTACT ATTACHÉ DE PRESSE

Laurent DESBUISSONS
T : 04 91 99 78 29
laurent.desbuissons@ampmetropole.fr

ampmetropole.fr

